

ment au moins deux millions et demi de piastres engagés dans la fabrication du bois dans cette partie du pays.

Ce simple exposé du commerce local d'Ottawa, et seulement pour la branche du bois, suffirait pour démontrer qu'il y aurait place, ici, pour une succursale de la *Banque Nationale* selon que je l'exprimais lundi dernier, et que les chances de succès sembleraient assurées.

Dans ma prochaine correspondance, je continuerai ce sujet du commerce du bois, et je ferai voir, alors, toute l'étendue de la valeur de ce commerce, en Canada, et de l'avenir probable de cette source de richesse, pour Québec en particulier.

**MOUVEMENT DE TEMPÉRANCE.**—Une pétition nombreusement signée par l'élite de la population d'Ottawa a été présentée hier à l'autorité municipale, par une députation composée des principaux citoyens, demandant qu'il ne soit accordé que 60 licences d'aubergistes, pour toute la cité, et 30 licences pour les magasins qui vendent des boissons à emporter.

Il faut espérer que l'autorité fera droit à cette légitime demande, pour l'honneur et la moralité de la ville, et que nous verrons diminuer considérablement le nombre de ces buvettes qui s'élève aujourd'hui à plus de 200 qui vendent en vertu d'une licence, sans compter un grand nombre d'autres maisons qui trafiquent sans permission.

**CONVOCACTION DES CHAMBRES.**—Tous les ministres sont actuellement à Ottawa, et il est probable que dans quelques jours on connaîtra l'époque de l'ouverture des chambres fédérales.

**GALERIE DES RAPPORTEURS.**—On travaille activement à améliorer la place destinée aux correspondants de la Presse, dans la chambre des Communes, et à leur offrir toute l'aisance et les avantages possibles pour bien entendre les orateurs.

**AQUEDUC.**—Une députation de la Corporation d'Ottawa est partie aujourd'hui pour Toronto, afin d'activer la passation du Bill qui pourvoit à la construction d'un Aqueduc en cette ville.

—*Courrier d'Ottawa.* D.

### Assemblée à Ste. Martine.

LECTURE DE M. L'ABBÉ CHARTIER.

Sur motion de James McGowan, Ecr., préfet du comté de Châteauguay, secondé par Timothé Desgrozelliens, le Dr. Laberge M. P. P., est appelé à la présidence et Charles M. LeBlanc, N. P., est nommé secrétaire de l'assemblée.

M. le président explique le but de l'assemblée, après quoi le Révd. M. Chartier, est appelé à donner une causerie sur l'immigration européenne et la colonisation.

Le Révérend lecteur, après avoir démontré les avantages qu'il y avait d'appeler les immigrants français et belges pour résider au milieu de nous, et avoir développé les avantages que nos compatriotes trouveraient dans les Cantons de l'Est au lieu d'émigrer aux Etats-Unis, parle des bons résultats que l'on obtiendrait par la formation de sociétés de colonisation dans tous les comtés de la Province. Encouragée par ses paroles, l'assemblée exprime le désir de former une société de colonisation pour le comté de Châteauguay. Au-delà de trente membres inscrivent de suite leurs noms et procèdent à l'élection de leurs officiers avec le résultat suivant : Dr. LePaillier, président ; Dr. Guernon, vice-président ; Dr. Laberge, secrétaire ; MM. Joseph Santoire, Pierre Barrette, Maximilien Grégoire et Elie Normandin, N. P., directeurs.

La société No. 1 de colonisation du comté de Châteauguay a procédé immédiatement à l'élection des directeurs de la société de colonisation établie pour la Province de Québec. Cette élection a été comme suit :

P. S. Gendron, M P et M P P, président ; Dr. E. Laberge, M P P, vice-président ; Révd J B Chartier, secrétaire ; E. Moreau, chanoine, C S Rodier, jr, E. Barnard, jr, et S H Chicoine, directeurs.

Des remerciements sont votés au Révd. M. Chartier, au président et au secrétaire, et l'assemblée se dispersa.

Le froid intense de lundi, 27 février, n'a pas empêché l'assistance d'être fort nombreuse. Les différentes paroisses du comté étaient représentées.

### Société de Colonisation.

Dimanche, le 3 courant, a eu lieu à Vaudreuil une assemblée des cultivateurs et amis de l'agriculture du comté de Vaudreuil. Cette assemblée avait été convoquée par J. A. Chicoine, Ecuier, agent de colonisation. Nous avons eu le plaisir d'entendre ce monsieur dont l'éloquence entraînante et l'amour du sujet qu'il traite avec beaucoup de science et d'abilité, en font un agent précieux pour le gouvernement. Ainsi un grand nombre d'applications pour faire venir des émigrés belges lui ont-elle été présentées ; et quelques instants après, les citoyens de la paroisse de Vaudreuil ont fait droit à ses appels chaleureux et patriotiques, en formant une société de colonisation.

J. Bte. Bourque, Ecuier, marchand, fut élu président et F. D. S. Bastien, Ecuier, régistrateur, secrétaire.

M. Chicoine donna ensuite quelques explications au sujet de sa visite en termes très-appropriés ; immédiatement, les personnes présentes se constituèrent en société de coloni-

sation No 7 de la division électorale de Vaudreuil.

Les personnes suivantes furent élues : Président, Henry S. Harwood, Ecr ; vice-président, F. D. S. Bastien ; secrétaire-trésorier, W. H. Pambrun, Ecr.

Directeurs, A. C. de Lotbinière-Harwood, Ecr, lieutenant-colonel et député-adjutant-général de milice ; H. A. DesRosiers, Ecr ; M. D. ; C. Turgeon, Ecr, juge de paix et capitaine de milice ; J. Bte. Bourque, Ecr, Michel St. Denis, Ecr, cultivateur ; MM. Alfred Bastien et P. C. Pambrun.

Puis vinrent l'adoption de la constitution et des règlements de la société.

Et après quelques délibérations, d'un commun accord, la société fut agrégée à la société de colonisation de la province de Québec.

Il serait à désirer que le zèle déployé par le comté de Vaudreuil fut partagée par les autres comtés par lesquels doit passer M. Chicoine.

C'est une œuvre patriotique à laquelle nous devrions nous faire un honneur d'appartenir.

Les rapports annuels des pêcheries ont été reçus par le département à Ottawa. Ils montrent un état de prospérité générale, mais c'est surtout dans les provinces maritimes que les pêcheurs ont été heureux. La valeur du poisson pris pour le commerce peut être calculée comme suit : Nouvelle-Ecosse, \$5,100,000 ; Québec, \$1,100,000 ; Nouveau-Brunswick, \$1,185,500 ; Ontario, \$193,500.

### Etalon.

Nous avons déjà parlé d'un jeune étalon acheté par M. Sam. Bourgeois, de St. Hyacinthe, pour sa ferme de Weedon. Nous avons eu le plaisir de l'admirer mercredi soir à son passage en cette ville, se rendant à Weedon. Ce cheval n'est âgé que de trois ans et pèse déjà mille deux cent vingt livres. Il est d'un beau rouge-foncé et a le crin, ainsi que le poil des quatre pattes, très noir. C'est le type du beau cheval canadien. Il descend du célèbre cheval de M. Lambert Sarrasin, de St. Hyacinthe. Si nous ne nous trompons, ces chevaux sont de la race des *Clyde*, croisée avec la race canadienne. Dans tous les cas, celui de M. Bourgeois est remarquable sous plusieurs rapports et a été admiré des connaisseurs.

Nous félicitons notre ami de son acquisition et de la bonne idée qu'il a eue de procurer aux cultivateurs de Weedon et des environs le moyen d'améliorer la race chevaline dans ces localités.—*Pionnier de Sherbrooke.*